



LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER

SESSION PLENIERE DU 23 juin 2026
AVIS SUR LE CFU 2025

N°309

<https://cgt-paysdelaloire.org/>



Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région, à savoir :

- les orientations budgétaires (OB, présentées en octobre),
- le budget primitif (BP), voté en décembre en Pays de la Loire, qui présente les autorisations budgétaires de l'année,
- le budget supplémentaire (BS) qui permet le cas échéant de modifier certaines lignes budgétaires et de prendre en compte le résultat de l'année précédente,
- les décisions modificatives éventuelles qui modifient certaines lignes budgétaires en tenant compte d'événements intervenus depuis l'adoption du budget primitif. Ces modifications sont peu nombreuses car la Région a adopté des lignes très générales, permettant des mouvements hors session.
- le compte financier unique (CFU) (résultat définitif, présenté en même temps que le BS de l'année suivante), en juin pour les Pays de la Loire.

La CGT a voté l'avis du CESER.

LE CFU

Il s'agit du bilan de l'exécution du budget de 2025, dans un document approuvé par le Conseil régional et les services de l'État qui réalisent les opérations financières après contrôle d'un certain nombre de mesures.

L'ensemble des documents est disponible [sur le site du Conseil Régional](#).

Dans le même temps, la Région a rendu publique l'évaluation qu'elle a fait réaliser par ses services sur les conséquences des coupes budgétaires dans la culture. Ce document a été transmis trop tard pour être analysé par le CESER.

L'AVIS DU CESER

Ce document est disponible sur le [site Internet du CESER](#).

Concernant le rapport d'évaluation des coupes budgétaires sur la culture, le CESER regrette la transmission tardive du document et en dehors du processus délibératif, dans des délais qui ne permettent ni à ses commissions ni à ses instances de travail d'en examiner le contenu avec la rigueur et la

sérénité qu'exige une contribution du CESER portant sur une démarche d'évaluation.

Le CESER avait, dès le mois de mars 2025, exprimé sa volonté de contribuer à cette démarche d'évaluation, conformément aux missions que le Code général des collectivités territoriales (CGCT) lui reconnaît en matière de contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales.

Il rappelle son attente de l'évaluation à venir des résultats des coupes budgétaires réalisées en 2025.

Le document du CESER comporte une analyse des agrégats budgétaires, qui montrent une bonne exécution des dépenses votées, avec un abaissement de la capacité de désendettement à 6,8 ans (en raison des coupes en fonctionnement, et aussi du basculement du produit de l'accise (impôt) sur les produits pétroliers (ex-TICPE) « Grenelle » de l'investissement au fonctionnement.

CE QU'A DIT LA CGT ET DE L'UNEF : INTERVENTION D'YVIC KERGROAC'H

La CGT et l'UNEF remercient Damien , Maxence, et l'ensemble des membres de l'équipe permanente et des stagiaires du CESER pour ce travail.

Les agrégats budgétaires sont en amélioration. **Quelle surprise, en coupant drastiquement dans ses dépenses**, la Région augmente sa capacité de désendettement et diminue son endettement. Et les économies annoncées ont été réalisées. C'est d'ailleurs attendu puisque le budget est un document d'autorisation, et que les crédits votés ne peuvent pas être dépassés. Dans ce contexte, la Présidente du Conseil Régional a beau jeu de souligner les économies réalisées, ce n'est que l'exécution de ce qui avait été votée. Notons que l'investissement sur les politiques publiques est certes le plus élevé en euros courant depuis 2021, mais qu'en euro constant on est en-dessous de 2022 et 2023.

Nous considérons que **le redressement budgétaire n'est pas une fin en soi**. Et que les coupes décidées par la Région pèsent sur les actions menées dans les territoires par les différents acteurs dont les vivres ont été coupés, aux dépens des publics les plus fragiles, des jeunes, des femmes, des précaires de manière générale, aux dépens également de la transition écologique et finalement, puisque c'est probablement la préoccupation unique de l'exécutif régional, aux dépens du développement économique du territoire. Ces sujets ont été soulignés aujourd'hui par les interventions des différentes organisations.

Par ailleurs, si la Région avait levé le **versement mobilité régional**, elle aurait pu se passer d'une bonne partie des coupes réalisées, puisque les recettes estimées étaient de 60 M€ annuels.

Dans un contexte d'économies tous azimuts, le comité régional CGT et l'UNEF se doivent aussi de relayer le **mal-être de nombreux salariés y compris du Conseil régional**, avec des suppressions de postes souvent non objectivés par l'évolution de l'activité, dans le seul but d'atteindre les 100 suppressions affichées. Les premiers éléments de l'expertise menée actuellement sur 3 directions impactées par les suppressions de postes mettent en avant, malgré des annonces dans cet hémicycle, un manque de prévention en amont des transformations, ainsi qu'une prise en compte insuffisante des dimensions humaines et organisationnelles.

Plus généralement, le CESER demande depuis fin 2025 une **évaluation** des résultats des coupes budgétaires sur les politiques publiques. La Région a lancé une démarche. Mais contrairement aux engagements qu'elle a votés en décembre 2025, celle-ci porte sur une partie seulement des coupes réalisées, à savoir la culture. Un document, très orienté, a été communiqué à la seule présidente du CESER vendredi dernier alors que les réunions préparatoires à la session s'achevaient.

Cette méthode nous pose un réel problème. **Pourquoi le CESER n'a-t-il pas eu communication de ce document attendu par chacun dans cette assemblée, et réclamé à chaque session depuis un an et demi, dans les délais lui permettant de travailler une expression ?** Pourquoi le Conseil Régional ne s'est-il pas organisé pour répondre au calendrier institutionnel connu depuis plusieurs mois ? C'est pour nous un mépris du rôle démocratique que doit jouer la société civile organisée.

Nous notons que le rapport d'évaluation, que nous nous sommes procuré, dépasse la simple analyse d'impacts et **s'applique avant tout à justifier la politique financière** de diminution à la hache des dépenses de fonctionnement décidée par l'exécutif.

Nous partageons donc l'expression du CESER et notamment ses regrets indiqués dans le premier cadre bleu de l'avis, sur la transmission du document tardive et en-dehors du caractère délibératif.

Nous appuyons également ce que le CESER précise, je cite : « À ce titre, la présentation du CFU aurait pu constituer un moment particulièrement propice pour partager les résultats d'une telle démarche d'évaluation, corrélée à la présentation du rapport d'activité. »

Ces expressions sur le rapport de la Région sont cohérentes avec les contributions de l'ensemble des commissions. Elles portent notamment concernant les conséquences sur les politiques de jeunesse, dans des termes que la CGT partage globalement, et qui font part de leur attente d'une évaluation globale des impacts des coupes budgétaires.

Nous voterons donc l'avis sur le CFU.

Dans son intervention, le MEDEF soutient les « résultats concrets, obtenus dans un contexte national difficile, avec des recettes fiscales sous contrainte et des dotations de l'État en recul. Ils méritent d'être reconnus comme tels ».

Les autres intervenants du collège 1 s'inquiètent en particulier du soutien à l'apprentissage.

Les intervenants du collège 2 et du collège 3 s'inquiètent à des degrés divers des conséquences des coupes sur les politiques régionales.

Quelques éléments de réponse de Laurent Dejoie, VP de la Région chargé des finances, à l'intervention de la CGT :

Les comptes sont sérieux, approuvés, vous avez la chance d'avoir quasiment le même jour le rapport d'évaluation.

La Région a choisi un secteur, du fait du travail nécessaire, à savoir le spectacle vivant qui est celui qui a connu le plus de bruit.

Le résultat ne répond pas à ce qu'attendaient les acteurs. Les réseaux d'acteurs sont dans le déni en permanence. La Région, c'est 0,8 % du financement de la culture, l'essentiel, c'est le bloc communal. Cela, vous ne voulez pas l'entendre. J'espère que ces acteurs vont dire qu'il y a plus d'intermittents du spectacle que l'an dernier.

J'attire l'attention sur la mission de l'inspecteur général qui n'a pas à obéir sur le contenu du rapport. Il a fait un travail sérieux, quand le résultat ne convient pas ; on dit qu'il est orienté. Donnez-nous vos chiffres. Vous parlez beaucoup de co-construction, mais quand les acteurs sont dans le déni global, on ne se focalise pas sur les vrais problèmes.

Vous avez parlé de l'ESS. Ce ne sont pas les sommes diminuées par la Région qui sont responsables des 500 suppressions d'emplois. D'autres soutiens ont été diminués, et la situation économique a conduit à supprimer les emplois.

La Présidente a du courage. En 1958 aussi, il a fallu du courage pour redresser la France.

Les Régions vont avoir plus d'argent pour les fonds structurels, mais c'est parce que de plus en plus de régions françaises sont en dessous de la moyenne, donc l'Europe compense. Il ne faut pas en être fier, c'est un constat d'échec.

<i>VOTES : l'avis a été adopté par 80 voix pour et 1 abstention.</i>

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21